



PROFESSEURS CONTRACTUELS



LIVRET DISCIPLINE LANGUES LETTRES LP



TABLE DES MATIÈRES

<u>QUEL CADRE DIDACTIQUE ?.....</u>	<u>2</u>
<u>QUELS ENSEIGNEMENTS POUR UN PROFESSEUR DE LANGUES-LETTRES ?.....</u>	<u>8</u>
<u>QUELS REPÈRES POUR EVALUER ?</u>	<u>9</u>
<u>QUELLES RESSOURCES ?.....</u>	<u>10</u>

QUEL CADRE DIDACTIQUE ?

L'apprentissage et la pratique des langues vivantes sont une composante essentielle des parcours de formation des élèves de la voie professionnelle (Préambule du programme). La maîtrise d'une ou de plusieurs langues vivantes fait partie intégrante des compétences professionnelles que doivent acquérir les élèves dans tous les métiers, et pas seulement dans le secteur des services. Elle est pour les élèves un facteur déterminant d'insertion sociale et professionnelle.

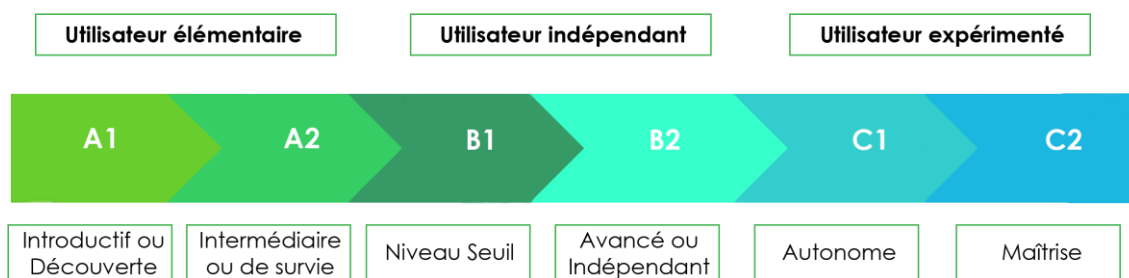
L'acquisition des moyens linguistiques permettant de **communiquer avec des collègues, des partenaires ou des clients étrangers constitue le premier objectif des enseignements de langues vivantes** dans les formations conduisant au certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et au baccalauréat professionnel. Plus largement et plus profondément, ces enseignements jouent un rôle de premier plan dans l'acquisition des compétences transversales relevant des trois champs suivants :

- L'adaptabilité aux mobilités (géographiques et fonctionnelles);
- La découverte d'autres cultures, la compréhension de l'autre, la socialisation et la citoyenneté ;
- La formation, l'autoformation et le développement culturel et professionnel tout au long de la vie.

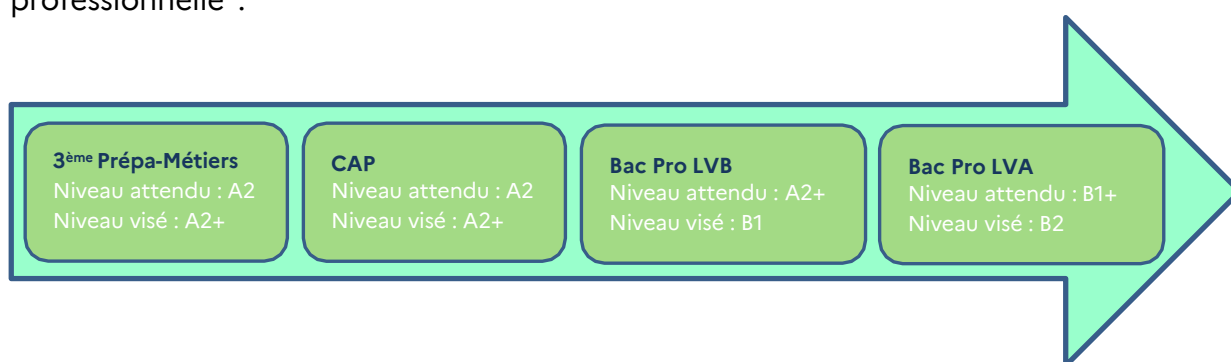
L'enseignement de langues vivantes dans la voie professionnelle s'inscrit dans la continuité des objectifs de la scolarité obligatoire tels que les fixe le socle commun de connaissances, de compétences et de culture dans ses domaines 1. « Les langages pour penser et communiquer », 2. « Les méthodes et outils pour apprendre », 3. « La formation de la personne et du citoyen » et 5. « Les représentations du monde et l'activité humaine ».

Dans le cadre de l'enseignement des langues vivantes, l'élève doit apprendre à comprendre des messages oraux et écrits et à s'exprimer à l'oral et à l'écrit en continu et en interaction. Pour cela, l'enseignement proposé **tient compte prioritairement de la dimension culturelle spécifique à la langue enseignée**. La langue est au service de la communication entre élèves, ce qui exclut toute approche uniquement basée sur l'enseignement de la grammaire.

Le niveau linguistique visé est différent selon les langues choisies par les élèves (LVA ou LVB). C'est le **Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)** qui sert d'outil pour entraîner et évaluer les élèves.



De façon globale, les **niveaux attendus** (à l'examen) et les **niveaux visés** (en fin d'études et au-delà) sont ainsi répartis tout au long de la scolarité de l'élève dans la voie professionnelle :



Le **programme**, défini par arrêté du 3-4-2019 et publié au Bulletin Officiel spécial n° 5 du 11 avril 2019 par le Ministère de l'Éducation nationale, est identique pour toutes les langues vivantes tout comme le cadre didactique. Il appartient aux professeurs d'inscrire leur enseignement dans le cadre de ce programme.

Lors de sa préparation de cours, le professeur s'appuie à la fois sur le programme, les aspects culturels de la langue vivante et le CECRL pour inscrire son enseignement dans une **perspective actionnelle**. L'enjeu est de rendre les élèves aptes à agir en langue dans des situations authentiques et scénarisées. Selon le double principe d'apprentissage par l'action et par la simulation, la langue est utilisée pour effectuer des tâches et mener à bien des projets proches de celles et ceux que l'on peut réaliser dans la vie courante. L'ensemble de ces activités, coordonnées et intégrées dans des projets pédagogiques, place l'élève au centre des apprentissages, donne du sens à ce qu'il fait et lui permet de mieux comprendre l'intérêt et la finalité du rôle et des missions qui lui sont confiés, individuellement et/ou au sein du groupe ou d'une équipe.

Concrètement, il s'agit de placer les élèves dans un **contexte social** pour donner du sens à leurs apprentissages. Ils ont à réaliser une **tâche** pour un destinataire clairement identifié, ce qui les invite à mobiliser leurs acquis pour remplir la mission qui leur a été confiée.

La démarche est empirique et inductive : les enseignements prennent appui sur le réel et recourent à des pratiques concrètes facilitant les apprentissages premiers pour ensuite permettre les généralisations et abstractions nécessaires au transfert et au réemploi, d'une situation à l'autre, des savoirs et savoir-faire.

Le cours comprend en conséquence des **apports linguistiques**, mais il ne s'y limite pas. Il est, de fait, un lieu privilégié pour l'**exploration culturelle**, la **formation à l'esprit critique** et l'**apprentissage du vivre ensemble via la confrontation à l'altérité**.

Le professeur propose des **séquences pédagogiques** (également appelés **scénarios d'apprentissage**) dont la complexité intellectuelle et linguistique de la tâche de production de fin de projet est en adéquation avec le niveau européen visé. Chaque séquence est composée de **séances** (1 séance = 1 heure de cours) qui visent un ou des **objectifs** clairs, explicites et évaluables (tâche intermédiaire, tâche finale). La séquence pédagogique est adossée à une **problématique** qui vise à susciter l'intérêt des élèves et leur raisonnement par-delà les idées reçues et les stéréotypes. Elle répond à des finalités inscrites dans le programme.

Les séances sont organisées autour d'**étapes** et d'**activités** adaptées au format horaire et à la classe, facilitant les interactions à l'oral entre élèves, la réflexion collective et personnelle. Une **trace écrite ou orale** des échanges peut constituer une aide précieuse à l'apprentissage.

Lors de la conception d'une séquence, il est essentiel de **faire des choix** :

- ✓ Quel sera le niveau européen du CECRL visé ? (A2-C2)
- ✓ Quelle sera l'activité langagière dominante à construire, parmi les 7 du CECRL ?
 - . Activités de Réception (CO Compréhension Orale, CE Compréhension Écrite)
 - . Activités de Production (EOC Expression Orale en Continu, EE Expression Écrite en Continu)
 - . Activités d'Interaction (EOI Expression Orale en Interaction, EEI Expression Écrite en Interaction)
 - . Médiation
- ✓ Dans quel scénario ? (Scénario s'entendant ici par contexte précis de la situation dans lequel l'élève est acteur)
- ✓ Pour aboutir à quelle tâche finale de communication ? (= Tâche à réaliser et à évaluer ; Verbe à l'infinitif, tel que : Laisser un message sur un répondeur, Prendre part à un débat, Répondre à un e-mail, Créer une affiche...)
- ✓ En combien de séances ? (maximum 6-7 séances par séquence)
- ✓ Quels sont les contenus du Programme qui seront abordés ?
- ✓ Quels supports authentiques seront utilisés ? (= Supports non didactisés)
- ✓ Quelle évaluation sera choisie ?
- ✓ Quels seront les critères de la grille d'évaluation donnée à l'élève ?

Faire des choix personnels et pertinents sur toutes ces questions est inévitable. Les réponses que l'on y donnera ne seront pas nécessairement les mêmes avec toutes les classes ou aux différents moments de l'année mais elles ne doivent pas rester sans réponse. De même, les modalités selon lesquelles l'enseignant justifie ses choix aux élèves revêtent également une grande importance pour ceux-ci. N'oublions pas qu'ils sont confrontés chaque jour à des enseignants qui ont des systèmes différents d'organisation du travail.

L'enseignant veillera à instaurer des **rituels** en classe de langue. Ces **rituels de prise de parole de chaque cours de langue** sont nécessaires car ils permettent à l'enseignant de définir des codes et des repères qui seront utiles dans le temps. Ils doivent se faire dans la langue cible.

- ✓ En début d'heure, saluer dans la langue cible
- ✓ Faire l'appel dans la langue cible
- ✓ Exiger que les élèves répondent en langue cible
- ✓ Poser des questions sur l'actualité, les activités du weekend des élèves... (rapidement, facultatif)
- ✓ Annoncer ou noter au tableau les objectifs du jour (scénario, tâche finale, tâche intermédiaire...): s'assurer qu'ils sont compris par la classe
- ✓ Organiser le tableau de façon méthodique afin que l'élève se repère et suive plus facilement (exemple : trace écrite au milieu, vocabulaire/ mots clés à droite/ devoirs à gauche)
- ✓ Utiliser régulièrement le vocabulaire des consignes de la classe (Classroom English pour l'anglais)
- ✓ En fin de séance, faire faire une synthèse du cours, faire reformuler par un élève ce qui a été appris pendant la séance puis faire éventuellement rédiger une trace écrite
- ✓ Annoncer le travail à la maison (devoirs) cinq minutes avant la fin du cours et vérifier qu'il soit bien noté dans l'agenda et sur le cahier de texte numérique

L'on peut distinguer plusieurs étapes fondamentales dans un cours de langue vivante :

- **La phase de reprise**, au cours de laquelle le professeur propose à l'ensemble des élèves de réactiver les apports de la ou des séances précédentes. Il s'agit d'un temps important dans la séance car il permet à chaque élève de consolider ses acquis. Ainsi, l'enseignant ne doit pas négliger les phases incontournables du cours de langue (l'accueil des élèves en langue cible, la présentation de la séquence/séance, le rappel du scénario menant à la tâche finale attendue, ainsi que la tâche intermédiaire de cette séance).
- **La phase de découverte et de réception**, moment clé où les élèves vont être confrontés à un nouveau support écrit, oral ou (audio)visuel. L'on privilégiera des **documents récents et authentiques** (au sens technique du terme, c'est-à-dire non adaptés pour des apprenants de langue étrangère), ce afin de mettre les élèves en contact étroit avec la réalité linguistique et culturelle et de davantage stimuler l'intérêt des apprenants.
Lors de cette phase de découverte, le professeur veillera à s'appuyer sur ce que les élèves comprennent au lieu d'enfermer leur approche du document par un questionnement trop précis. Il aura également renseigné les élèves en amont sur les raisons pour lesquelles ce document est soumis à l'étude.
- **La phase de production et de mémorisation**, au cours de laquelle les élèves sont amenés à mobiliser les connaissances issues de l'étude du support précédent et

à les mettre en lien avec d'autres documents étudiés précédemment pour produire à l'oral ou à l'écrit. C'est durant cette étape que la **langue** est **enrichie**, complexifiée, **toujours dans le contexte de la thématique** du scénario d'apprentissage. Cette phase peut inclure des **temps courts de réflexion sur la langue** et de manipulation raisonnée.

Durant ces trois étapes, le professeur de langue vivante veillera à :

- ✓ Animer les échanges en utilisant **uniquement la langue cible** (c'est-à-dire celle qu'il enseigne) sauf à de rares exceptions (et ce, bien que les consignes des sous-épreuves écrites des examens soient en français)
- ✓ Adopter une **attitude bienveillante et encourageante** vis-à-vis des élèves, en dédramatisant l'erreur linguistique notamment
- ✓ **Favoriser la prise de parole entre élèves** au détriment de sa propre prise de parole, qui doit être largement minoritaire et se limiter à l'annonce des consignes de travail
- ✓ Mettre en activité chaque élève le plus souvent possible, notamment en variant les **modalités pédagogiques de travail** (travail individuel en silence, travail collaboratif avec d'autres élèves, travail collégial)
- ✓ S'appuyer sur les connaissances et compétences de **tous les élèves** et pas seulement des élèves les plus dynamiques, volontaires et/ou à l'aise dans la langue étudiée

Les consignes pour chaque activité s'inspirent de la **colonne « Entraînement et stratégies »** de l'ancien programme de langues de 2009 afin de permettre aux élèves de tendre vers l'autonomie par le biais d'intégration de stratégies transférables.

Le professeur veillera à ce que les activités proposées dans la séance soient variées et progressives afin de mener à la tâche finale. Les **activités d'entraînement** sont à distinguer des **activités d'évaluation**. Par exemple, ne proposer une activité de True/False, de QCM ou de questions ouvertes que dans le cas d'une évaluation et non pas d'un entraînement (une évaluation n'étant pas systématiquement notée).

L'intérêt de l'**usage du numérique éducatif** n'est plus à discuter, d'autant moins en classe de langue vivante. Le numérique permet de faire entrer la « langue vive » dans la classe où le professeur et ses élèves jouaient auparavant à être espagnols, anglais, allemands, italiens. Aujourd'hui, les Anglais, les Allemands, les Espagnols, les Italiens peuvent s'inviter au cours de langue via des échanges virtuels en direct (visioconférence...) ou en distanciel (plateforme eTwinning...). La notion de mobilité s'en trouve élargie.

Le numérique permet une individualisation des parcours linguistiques au sein du groupe de classe (travail en autonomie, différenciation pédagogique, enseignement innovant, accompagnement des élèves dans leur éducation aux media...).

L'enseignant réfléchira à une **gestion de classe**. Gérer la classe, c'est avant tout s'en

approprié l'espace, avoir la maîtrise des lieux et du temps. L'enseignant ne doit pas penser qu'il détient l'autorité, celle-ci ne se décrète pas, ce sont les élèves qui la reconnaissent. La mesure de l'autorité s'évalue à l'adhésion des élèves au contrat qui leur a été clairement fixé par l'enseignant.

La **grille horaire annuelle** dans la transformation de la voie professionnelle (TVP) se présente comme suit :

- ✓ **CAP 1^{ère} année** : 43,5h
- ✓ **CAP 2^{ème} année** : 39h
- ✓ **Baccalauréat Professionnel Horaire LVA** : 60h en 2^{nde}, 56h en 1^{ère}, 52h en Tale soit 168h sur 3 ans
- ✓ **Baccalauréat Professionnel Horaire LVB** : 45h en 2^{nde}, 42h en 1^{ère}, 39h en Tale soit 126h sur 3 ans



Programme d'enseignement des langues vivantes en CAP et en Baccalauréat Professionnel

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=140803

Ressources d'accompagnement

Mise en situation active / Positionnement et suivi individuel / Différenciation pédagogique / Pédagogie collaborative, pédagogie de projet / Place et rôle des compétences de médiation / Développement des compétences culturelles et interculturelles

<https://eduscol.education.fr/1773/programmes-et-ressources-en-langues-vivantes-voie-professionnelle>

CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)

<https://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-cecrl.html>

Grille horaire CAP

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/lycee_pro_2018/92/9/grille_horaire_eleve_en_CAP_1028929.pdf

Grille horaire Baccalauréat Professionnel

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/lycee_pro_2018/92/4/grille_horaire_eleve_en_baccalaureat_professionnel_1028924.pdf

Vademecum 3e Prépa Métiers

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/lycee_pro_2018/46/1/VM_Prep_a_metiers_1128461.pdf

Vademecum Les mobilités internationales et européennes

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/lycee_pro_2018/46/3/VM_Mobilités_internationales_et_europeennes_1128463.pdf

Vademecum Renforcer l'usage du numérique

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/lycee_pro_2018/45/7/VM_Renforcer_les_usages_du_numerique_1128457.pdf

QUELS ENSEIGNEMENTS POUR UN PROFESSEUR DE LANGUES-LETTRES ?

Les professeurs de langues-lettres peuvent prendre part à l'enseignement des lettres, des sections européennes, de l'AP, de l'EGLS, de la co-intervention (dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle), du chef d'œuvre (également dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle) ...



Programme d'enseignement de langues vivantes et de français en CAP et Bac Professionnel : Bulletin officiel spécial n°5 du 11 avril 2019

https://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html?pid_bo=38697

Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)

<https://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-cecrl.html>

QUELS REPÈRES POUR EVALUER ?

L'évaluation des connaissances et des compétences des élèves se doit d'être bienveillante et positive. Les appréciations portées sur le travail de l'élève (copie, bulletin trimestriel, livret scolaire) mentionnent **d'abord ce que l'élève sait faire** avant de proposer des **conseils** pour progresser.

Concernant **les examens**, l'enseignant doit se poser les questions suivantes pour chacune de ses classes : Épreuve à l'examen obligatoire (LVO Langue Vivante Obligatoire) ou facultative (LVF Langue Vivante Facultative) ? Épreuve en CCF (Contrôle en Cours de Formation) ou en ponctuel ?

L'enseignant se renseignera auprès de ses collègues de langues vivantes pour connaître les modalités d'évaluation de ses classes. Il prendra également attache auprès du DDFPT (Directeur Délégué aux Formations Professionnelles, ancien chef de travaux), du proviseur ou du proviseur-adjoint pour s'informer des **obligations d'enregistrement et d'archivage des évaluations certificatives (CCF), des attestations de PFMP (Période de Formation en milieu professionnel)**.

Si l'enseignant doit quitter l'établissement en cours ou en fin d'année, il veillera à laisser traces de ses stratégies pédagogiques (progression des classes, supports pédagogiques, notes, évaluations CCF...) auprès de la direction et du DDF.



Modalités d'évaluation en CAP des épreuves de langues vivantes (Annexes V pour la LVO et VI pour la LVF) et de français (Annexe I)

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=144851

Grilles d'évaluation CAP

<https://anglais-lettres-en-lp.web.ac-grenoble.fr/cap>

Modalités d'évaluation des épreuves de langues vivantes en Baccalauréat Professionnel (Annexes V pour la LVO et XI pour la LVF)

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo30/MENE2015195A.htm>

Grille d'évaluation Baccalauréat professionnel

<https://anglais-lettres-en-lp.web.ac-grenoble.fr/bac-pro>

3ème Prépa-Métiers

<https://eduscol.education.fr/cid57362/la-3e-prepa-pro.html>

QUELLES RESSOURCES ?



Site académique anglais-lettres :

<https://anglais-lettres-en-lp.web.ac-grenoble.fr/>

Site académique lettres-histoire :

<https://lettres-hg-lp-pedagogie.web.ac-grenoble.fr/>

TVP Transformation de la Voie Professionnelle

<https://eduscol.education.fr/cid133260/transformer-le-lycee-professionnel.html>

<https://www.education.gouv.fr/cid130792/transformer-le-lycee-professionnel-former-les-talents-aux-metiers-de-demain.html>

<https://www.education.gouv.fr/cid2573/la-voie-professionnelle-au-lycee.html>

https://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html?pid_bo=38697

<http://quandjepasselebac.education.fr/category/nouveau-lycee-pro/>

Site TVP Transformation de la Voie Professionnelle de l'académie de Grenoble

(Informations sur les familles de métiers, la co-intervention, le chef d'œuvre, l'ouverture à l'international...)

<https://voie-pro.web.ac-grenoble.fr/>

Référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation

<https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-5753>